



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière, **FPSH**

Docteur Michel Dru
Président

Docteur Nicole Smolski
Vice-Présidente

Docteur Max-André Doppia
Secrétaire Général

CP SNPHAR 04/09/2008

BAISSE DES RETRAITES DE 30% POUR LES PRATICIENS HOSPITALIERS !!!

Le SNPHAR prend acte de la validation du projet de réforme de l'IRCANTEC, ce mercredi 3 septembre, par un conseil d'administration restreint, duquel s'était retiré, en signe de désaveu, plus de la moitié des représentants de la parité syndicale.

Ce projet de réforme est contesté par la majorité des syndicats siégeant au CA de l'IRCANTEC ainsi que par l'ensemble des intersyndicales de Praticiens Hospitaliers. Les médecins hospitaliers ont été totalement exclus des discussions sur l'IRCANTEC alors qu'ils sont quasiment les seuls à y cotiser toute leur carrière et que la pension IRCANTEC constitue leur retraite principale.

Le SNPHAR dénonce une réforme qui diminuera les pensions de près de 30%.

A terme, un praticien ne pourra espérer qu'une retraite entre 35% et 40% de son dernier salaire ! (Pour mémoire, la loi Fillon de 2003 promettait 66% pour tous les salariés.)

Pourtant les études récentes convergent pour montrer que la santé financière de l'IRCANTEC n'est pas menacée à court terme. Il est donc possible d'approfondir la réflexion et d'étudier différentes solutions.

Ce projet mené au pas de charge en quelques semaines, au cœur de l'été, est significatif de l'absence de volonté de concertation.

Comment motiver les jeunes médecins à embrasser une carrière hospitalière dans ces conditions ? Quel sera le devenir de l'hôpital, garant des soins pour tous 24h-24h, si les jeunes générations se détournent du service public hospitalier ?

Le SNPHAR n'en restera pas là.

Face à ce hold-up programmé sur les retraites, le SNPHAR promet une rentrée sociale explosive dans les hôpitaux !

SAMU 94
Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 71 95 00 // 06 73 98 08 52
✉ michel.dru@snphar.fr

Service d'anesthésie réanimation chirurgicale
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17 // 06 88 07 33 14
✉ nicole.smolski@snphar.fr
www.snphar.com

Pôle Anesthésie Réanimation SAMU
CHU Côte de Nacre
Niveau 06
14033 Caen Cedex 09
tél. 02 31 06 47 36 // 06 83 37 62 64
✉ max-andre.doppia@snphar.fr

